

Entretien avec Jean Claude Garen, président de l'A.E.F.C.



L'Écho du Cambodge : pourquoi l'idée de créer une telle association ? Les Français au Cambodge ont-ils réellement besoin d'aide ?

Jean Claude Garen : j'ai pu, comme d'autres, constater que de nombreux français résidents au Cambodge peuvent rencontrer, rencontrent, des problèmes face auxquels ils sont démunis et souvent en détresse.

C'est ainsi qu'a germé l'idée de créer au Cambodge cette association d'entraide, qui n'a rien d'original car il en existe dans de nombreux autres pays.

Avec l'aide de certains bénévoles, de l'ambassade de France au Cambodge et de ses services consulaires, nous avons pu mettre en place cette association, dont les statuts ont été déposés en France en juin 2008. Elle fonctionne de façon tout à fait officielle depuis février dernier, toujours en étroite collaboration avec les services consulaires de l'ambassade de France.

Quel est le but d'une telle association ?

Venir en aide aux Français résidents au Cambodge qui se trouveraient confrontés à des difficultés, ou en situation de détresse, en leur apportant des conseils, une aide morale, financière, médicale, juridique ou administrative. Tout cela en dehors des prérogatives consulaires qui assistent déjà beaucoup nos compatriotes. Nous pouvons leur faire profiter de notre expérience du terrain au Cambodge (certains membres ayant plus de quinze années de présence dans le royaume), de notre réseau relationnel, de nos conseils.



Don d'un Glucomètre, appareil permettant de surveiller le taux de diabète, à la prison de Prey Sor à Phnom Penh, où, entre autres, des Français sont détenus

Notre autre but, plus difficile à atteindre il est vrai, est de développer une meilleure fraternité francophone, de mieux souder les Français entre-eux, pour qu'ils fassent preuve d'une plus grande solidarité.

Comment la pérennité financière d'une telle association est-elle assurée ?

Ce sont les cotisations des membres (50 dollars pour une année), les dons, les sponsors qui assurent son financement. Nous avons perçu pour la première année d'activité, de la part du Ministère des Affaires étrangères français, une subvention dans le cadre de cette association. Le dossier de demande d'aide avait été monté en collaboration avec les services consulaires. Il n'est cependant pas nécessaire d'être adhérent pour s'adresser à l'A.E.F.C. (tous les cas que nous avons traité jusqu'à aujourd'hui, concernaient des bénéficiaires non adhérents.

L'Association d'Entraide des Français au Cambodge compte combien de membres actuellement ?

Actuellement elle compte 36 membres actifs, à jour de leur cotisation 2009.

Qui gère l'A.E.F.C. ?

Nous avons un bureau exécutif composé de 7 membres élus par l'Assemblée Générale qui se réunit tous les mois, et parfois en urgence si besoin est. Nous faisons appel, suivant les cas, à des « experts » pour certains dossiers.

Quels sont les problèmes auxquels vous avez été confrontés jusqu'alors ?

Il peut s'agir de conflits employeur-salarié, propriétaire-locataire, de différends familiaux, etc. Dans tous les cas, avant d'engager des poursuites judiciaires très coûteuses, nous tentons d'assurer un rôle de médiateur.

Conseils ou aides aux soins médicaux, participation et présence de membres de l'association à des cérémonies mortuaires (certains de nos compatriotes finissent dans une grande solitude amicale et familiale). Le champ de nos interventions peut être très large.

Concernant les expatriés vivant au Cambodge, y a-t'il des dossiers particuliers qui vous semblent importants ?

Ah oui, certains dossiers, dans un très proche avenir, vont retenir toute notre attention :

► celui de la protection sociale ; j'ai pu constater que beaucoup de nos compatriotes n'avaient aucune couverture en cas de maladie grave ou de nécessité d'évacuation ou de rapatriement sanitaire. Il existe bien la Caisse des Français de l'Étranger (CFE), mais les cotisations sont parfois trop lourdes par rapport à certains revenus. Même constat avec des compagnies d'assurance privées ;

► celui de la retraite ; nombreux sont ceux ayant peu ou pas cotisé. Certains expatriés,

bien que se sentant encore jeunes, vieillissent et vont se trouver sans revenus décents pour vivre au Cambodge, et encore moins en France. À l'heure où ils ne pourront plus pour des raisons physiques exercer une activité rémunératrice, que deviendront-ils ?

► l'héritage ; j'ai malheureusement été parfois confronté dans ma pratique de la médecine, dans le cas du décès d'un expatrié, au « pillage » de ses avoirs ou investissements sans réelle possibilité légale de gestion, même avec l'aide des services consulaires.

Pour une association de bienfaisance, plutôt originale l'idée d'édition un Compact Disc de musique A.E.F.C. 2009 !

En effet, l'un de nos membres adhérents a eu l'idée, originale, de produire avec l'aide de professionnels et sponsors locaux un disque sur des textes et musiques inédits dont les auteurs sont d'origines diverses : Cambodge, Cap-Vert, Congo Brazzaville, France... Cette mixité produit un résultat tout à fait particulier, inédit. Le bénéfice des ventes sera, bien entendu, intégralement reversé à l'Association (prix de vente 5 dollars).



D'ores et déjà certaines entreprises ont commandé plusieurs exemplaires, pour les offrir à leurs collaborateurs ou leurs clients lors des Fêtes de fin d'année, ce qui constitue une excellente idée cadeau. Le CD est disponible à la vente au restaurant Le Deauville, Wat Phnom à Phnom Penh. Il peut être également commandé par courriel (voir ci-dessous).

La future version du CD A.E.F.C. pour 2010 est déjà en préparation...

Une soirée de Gala se profile à l'horizon ?

Oui, c'est exact, afin de profiter de la sortie du CD A.E.F.C. 2009, et de le promouvoir, nous allons organiser une soirée dite de « gala » de l'A.E.F.C., qui se déroulera sur le Tonlé Sap à Phnom Penh fin octobre. La date exacte de cette manifestation sera définie sans attendre, et nous ne manquerons pas de le faire savoir à nos compatriotes, qui je pense seront heureux de participer à une soirée de convivialité, de détente... et de bienfaisance.

À très bientôt donc.

Contact A.E.F.C. :
aefccambodge@yahoo.fr
www.aefccambodge.org
Fax : 023221300